



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Moselle

Sauveteur Secouriste du Travail Formation de base

Objectifs de la formation

- Former le personnel d'entreprise afin de lui permettre d'intervenir dans les cas d'urgences
- Etre capable de reconnaître et de supprimer ou d'isoler le risque, ou soustraire la victime du risque sans s'exposer soi-même
- Etre capable d'examiner et de faire alerter ou d'alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Etre capable, face à une situation d'accident, d'effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la / ou des victimes

Contenu de la formation initiale

- Connaître les accidents de travail dans la profession
- Susciter l'intérêt de la prévention des risques professionnels. Qu'est-ce qu'un sauveteur secouriste du travail ?
- Rechercher les risques persistants pour « protéger »
- Examiner la victime et faire « alerter »
- Secourir
- Définir les situations inhérentes aux risques spécifiques
- Contrôler son comportement
- Utilisation du Défibrillateur Automatisé externe (DAE)

Validation de la formation

- Obtention du Brevet de Sauveteur Secouriste du Travail (**équivalent à l'attestation de formation aux premiers secours**)
- Le recyclage annuel est obligatoire, sa durée est d'une demi-journée. Le premier recyclage doit être effectué dans les 12 mois qui suivent la formation de base. Les suivants tous les 2 ans

Public, pré-requis

- Tout public

Méthodes et moyens pédagogiques

- Mannequin pour la réanimation cardio-pulmonaire (RCP) et le bouche à bouche, des accessoires factices pour des mises en scène de situations d'urgence
- Contenu pédagogique : Programme CRAM / INRS

Durée et coût de la formation

- Durée : 12 heures (2h supplémentaires peuvent être envisagées pour l'étude de risque spécifique)
- Coût total de la formation : 210 euros

Dispositions pratiques de la formation

- Metz : 22 et 29 janvier 2010
- Thionville : 05 et 12 mars 2010
- Forbach : à définir
- Sarrebourg : 01 et 08 février 2010, 08 et 15 octobre 2010
- Horaires : de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures
- Effectif maximum : 10 auditeurs

Contact

[Service Clients](#)

Téléphone : 0820 857 057 (prix d'un appel local)

Télécopie : 03 87 62 71 25

E-mail : serviceclient@cm-moselle.fr